

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Pour l'exécution des travaux de réhabilitation et de construction de quarante-quatre (44) points d'eau communautaires et institutionnels dans les Districts de Mananjary, Manakara, Vohipeno, Farafangana, Vondrozo et Vangaindrano

REFERENCE : Appel d'offres – Réhabilitations et constructions_001/ Y3Q1 / ADRA FIOVANA

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FIOVANA, ADRA Madagascar à travers le financement du USAID/BHA, recherche un (des) prestataire(s) spécialisé(s) dans l'exécution des travaux de réhabilitation et de construction ainsi que la mise en place d'équipement des points d'eau (puits, forages et sources).

Aussi, le Maître d'Ouvrage Délégué qu'est le Projet ADRA FIOVANA invite tous les Entrepreneurs intéressés, à présenter un original et une copie des documents constitutifs de l'offre indiqués à la clause 1.3.1 du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

Le soumissionnaire introduira l'Original et la Copie dans deux enveloppes séparées et cachetées à la cire dites enveloppes intérieures. Ces deux enveloppes intérieures seront placées dans une enveloppe extérieure cachetée à la cire adressée à **ADRA Madagascar – En Face EPP Ambatomaro – BP 8218, 101 ANTANANARIVO** ou à **ADRA Projet FIOVANA – Lot 1 G 37 Bis Tanjondava Maroalakely – MANAKARA 316**, qui portera uniquement la mention du sous-projet (intitulé et numéro du lot) et un avertissement de **"Ne pas ouvrir avant l'heure et le jour d'ouverture des plis"**.

Un jeu complet des documents d'appel d'offres sera mis à la disposition des entrepreneurs intéressés à partir du 03 Janvier 2021 à l'adresse suivante : **ADRA MADAGASCAR – En Face EPP Ambatomaro – BP 8218, 101 ANTANANARIVO** et **ADRA Projet FIOVANA – Lot 1 G 37 Bis Tanjondava Maroalakely – MANAKARA 316**.

Le DAO peut être consulté sur notre site adra.mg/jobs.

L'offre sera également envoyée par courriel électronique à l'adresse soumission@adra.mg avec comme objet la référence de l'offre.

Les soumissions devront parvenir aux mêmes adresses, au plus tard le **21 Janvier 2022 à 11 heures 00 minute** : soit par pli recommandé avec accusé de réception, la date de celui-ci faisant foi, soit déposées contre reçu à la « Réception ».

La copie électronique sera également envoyée avant 11h00 le même jour.

Les offres tardives ne seront pas acceptées et seront retournées sans avoir été ouvertes.

Le Maître d'Ouvrage Délégué décline toute responsabilité sur les offres qui ne seront pas reçues à l'adresse indiquée.

Les enveloppes contenant les qualifications des entreprises et les propositions seront ouvertes en « **séance publique d'ouverture des offres** » le **25 janvier 2021 09 heures 00 minute**, au bureau **ADRA Projet FIOVANA – Lot 1 G 37 Bis Tanjondava Maroakely – MANAKARA 316**. L'ouverture des enveloppes sera effectuée par la Commission d'ouverture des Offres composée de représentants du Maître d'Ouvrage Délégué et du Maître d'Œuvre.

Une commission d'analyse des dossiers sélectionnera l'(les) offre(s) du (des) soumissionnaire(s) éligible(s) qui se conformera (conformeront) substantiellement aux conditions de l'appel d'offres et qui se sera (seront) révélée(s) être la (les) mieux-disant(s).

Le(s) soumissionnaire(s) retenu(s) sera (seront) notifié(s) de sa (leur) sélection et il(s) sera (seront) invité(s) à signer un marché.

Les offres seront valides pendant 90 jours calendaires. Une garantie de soumission sera exigée.

Toute question relative au présent appel d'offres devra être soumise par écrit à l'attention de la commission du maître d'œuvre.